

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021-166

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

### Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 79  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 14  
Ne prends pas part au vote : 1

### Date de convocation :

10/12/2021

### Date d'affichage :

20/12/2021

Votants :	98	Pour :	98	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le seize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

### Délégués titulaires présents (79) :

BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DE MERONA Bernard ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; GAMBÉY Olivier ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PANISSET Marilynne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents (5) : BRIDE Régis ; GIBOZ Brigitte ; GRESSET Dominique ; MAURON Francine ; PAPONNET Sophie.

Excusés (11) : ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BELLAT Stéphane ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin (représenté par GRESSET Dominique) ; CHAMOUTON Patrick (représenté par BRIDE Régis) ; CORAZZINI Sylvie (représentée par PAPONNET Sophie) ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MORISSEAU Gilles ; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine).

Excusés ayant donné pouvoir (14) : BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à PANISSET Marilynne ; BOURGEOIS Josette à CHATOT Patrick ; CATTET Jean-Luc à PERRIN Alexandre ; ETCHEGARAY Josiane à PROST Philippe ; FAVIER Jean-Louis à PROST Philippe ; GEAY David à LONG Grégoire ; GERMAIN Christophe à LONG Grégoire ; GUILLOT Evelyne à BELPERRON Pierre Remy ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PIETRIGA Guy à GIROD Franck ; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline.

Absents (11) : BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; LAMARD Philippe ; VIAL Jacques.

Ne prend pas part au vote (1) : ARTIGUES Damien.

Secrétaire de séance : BENIER ROLLET Claude

**Objet : ZAE VAL SURAN : vente d'une parcelle à la société Dam Paysage**

Rapporteur : LONG Grégoire

**LE RAPPORTEUR,**

**EXPOSÉ**

Terre d'Emeraude Communauté est compétente pour aménager et commercialiser les zones d'activités économiques (ZAE) intercommunales. Elle dispose de terrains sur la commune d'Arinthod, au sein de la ZAE.

La délibération communautaire du 1 juillet 2008 de l'ancienne communauté de communes Petite Montagne avait fixé le prix du terrain situé sur la ZAE d'Arinthod à 2,50€ le m<sup>2</sup> HT ;

Par délibération en date du 17 décembre 2020, Terre d'Emeraude avait décidé de vendre la parcelle bornée de 1 791m<sup>2</sup> à la société MSPM, pour un montant de 2,50€ HT le m<sup>2</sup>. En juillet 2021, la société MSPM a cessé son activité.

La parcelle étant de nouveau disponible à la vente, la société Dam Paysage, paysagiste a manifesté son intérêt afin d'acheter la parcelle, aux mêmes conditions que la société MSPM.

**L'estimation de France Domaine**, consulté sur ce dossier est conforme au prix proposé.

**La COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**, dans sa séance du 8 novembre 2021 a émis un avis favorable,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 1 décembre 2021 a émis un avis favorable.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**D'ANNULER** la délibération du 17 décembre 2020 décidant de vendre la parcelle AB320B à la société MSPM,

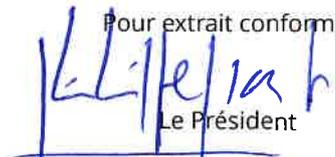
**DE CÉDER** à la société DAM PAYSAGE représentée par Damien ARTIGUES, ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait et domiciliée Les Bordelets - 39320 BROISSIA, un terrain à bâtir de 1 791m<sup>2</sup> sur la commune de Val Suran, parcelle cadastrée AB 320B d'une superficie de 1 791m<sup>2</sup>, pour un montant de 2,50€HT le m<sup>2</sup> soit 4 477,50€ HT (5 373€ TTC)

**DE PRECISER** que l'acquéreur aura l'obligation de construire dans un délai de 3 ans (bâtiment de production et de stockage)

**DE CHARGER** Maître Meynial-Desmare, notaire à Arinthod de rédiger l'acte notarié, précisant que les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur,

**D'AUTORISER** le Président ou un de ses représentants désigné par procuration à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
  
Le Président

